



Carême dans la ville
S'arrêter, grandir dans la foi

L'espoir de l'accord parfait



Que chante sur mes lèvres ta louange, car tu m'apprends tes commandements !



Psaume 118, 171



Je me suis mis à parler la langue du Livre des louanges. Citations enlacées, serais-je en manque d'inspiration ? Au contraire, en voie d'inspiration. Je vous l'avais dit : ça commence par deux voyelles pour la mise en voix, et petit à petit le cœur consonne à l'Esprit, faisant siens les mots qu'il lui souffle sur papier.

C'est encore un psaume qui m'inspire de vous parler d'un autre livre : celui de la Loi. Vous connaissez sans doute le chant : « Que vive mon âme à te louer ! » Il vient du psaume 118, à la louange de la Loi de Dieu : « Que je vive et que mon âme te loue ! Tes décisions me soient en aide ! ».* C'est un autre descendant de David, le roi Josias, qui illustre le mieux ces paroles. Redécouvrant le livre de la Loi de Dieu, effrayé par les manquements du peuple dont il prend la charge, il entraîne tout le monde dans un mouvement de conversion. Un peu comme un grand carême, où l'on détruit les idoles accumulées au fil des ans.

La harpe à dix cordes sur laquelle il faut jouer, dit saint Basile, c'est celle des commandements. Il ne s'agit pas simplement d'un concert. Pour que la louange sonne juste, il faut l'accord des lèvres et du cœur, de la Parole et des mœurs. « Criez de joie pour le Seigneur, hommes justes ! Hommes droits, à vous la louange ! Rendez grâce au Seigneur sur la cithare, jouez pour lui sur la harpe à dix cordes ».**

Mais qui saura diriger tous ces instruments vivants ? Qui suscitera l'accord parfait ?

* Ps 118, 175

** Ps 32, 1-2